

CSE CENTRAL

EMBAUCHES, TELETRAVAIL ET DEPLACEMENTS

LA CFE-CGC SUR TOUS LES FRONTS !

Protéger le Télétravail : Équilibre entre Performance et Bien-être

La **CFE-CGC** défend fermement le télétravail, considéré comme une avancée sociale majeure.

La direction a décidé unilatéralement de passer à 2 jours en présentiel par semaine dès le 1^{er} juin 2025, puis progressivement à 3 jours. Nous avons insisté sur la nécessité de préserver ce mode de travail équilibrant performance collective et bien-être individuel.

Tous les télétravailleurs pourraient être impactés, notamment par une modification de leur calendrier de présence sur site.

Nous avons interpellé la direction afin qu'elle mette en place un accompagnement individualisé et améliore les capacités d'accueil.

La **CFE-CGC** défend une approche flexible de cette évolution malgré un réel risque d'une mise en oeuvre de manière rigide. **Il faut tenir compte de l'avis des managers de proximité.** Ils jouent un rôle essentiel pour assurer le bien-être des salariés et adapter les décisions aux réalités opérationnelles.



La **CFE-CGC** a donc demandé le report de la mise en place de ces évolutions.

Appel à l'action : STELLANTIS doit investir dans son capital humain

La **CFE-CGC** demande un plan d'embauche ambitieux afin de préparer le renouvellement des générations et soutenir les ambitions du groupe. Ces recrutements, en CDI, sont essentiels pour accompagner les défis de demain, répondre aux nouveaux besoins en compétences et transmettre le savoir. La **CFE-CGC** appelle également à renforcer les équipes sur les sites français et à lever les freins à l'embauche.

Nous alertons sur l'érosion des managers français, notamment en R&D, où la situation est devenue alarmante face à une prépondérance des ex-FCA dans les organigrammes. Pour la **CFE-CGC**, une régionalisation équilibrée est nécessaire, en préservant les spécificités locales et en évitant la marginalisation de la France.

Déplacements professionnels : CONCUR remplace NOTILUS

Afin de garantir une bonne expérience pour les utilisateurs et répondre aux attentes des salariés, la **CFE-CGC** demande :

- La mise en place de documentations en ligne, de tutoriels vidéo et de webinaires permettant d'accompagner les nouveaux utilisateurs ;
- Un assouplissement de la règle des 21 jours sur le délai de création d'une mission ;
- La possibilité de créer des missions pour plusieurs personnes simultanément ;
- De profiter du changement d'outils pour améliorer les barèmes de remboursement.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !